

Le 25 novembre 2004

DROIT DE REPONSE

Monsieur le Maire, vous avez lors de l'éditorial paru dans la Feuille du Bois n° 11 de novembre 2004, sans aucune erreur possible, parlé de notre association dans des propos qui ne sont pas des plus bienveillants. Nous demandons un droit de réponse à faire paraître dès le prochain numéro dans ce même journal.

Tout d'abord permettez-nous de rectifier ce que l'on pourrait appeler une erreur proportionnelle à l'intérêt que vous nous portez.

Dans votre premier paragraphe, vous nous présentez comme une « *association apolitique* » ce qui est effectivement le cas. Un peu plus loin vous nous cataloguez « *d'opposants* », et enfin vous dites que *nous attendons les prochaines élections*. Que penser, ne serait-ce pas là les prémices d'un procès d'intentions ?

Par la suite, vous comparez des catastrophes accidentelles (Toulouse) et naturelles (Sommières) à des nuisances journalières répétées en augmentation que nous subissons depuis des années.

Nous ne doutons pas de votre intérêt pour La Ville du Bois mais, de grâce, comparez ce qui est comparable. Le bruit et la pollution sont des facteurs de troubles reconnus pour la santé. Prendre en compte les doléances de vos concitoyens est faire preuve de civisme sans oublier qu'il est indispensable à tous 1^{er} magistrat.

Récemment, nous avons appris par un de vos élus que la Commission Circulation n'avait jamais travaillé sur nos nombreux projets, vous comprendrez notre amertume et peut-être notre volonté d'interpeller dans nos tracts.

Autre affirmation erronée : « *nous aurions atteint les fonctionnaires dans leur travail* »

Comment pouvez-vous écrire en notre nom ces attaques envers les fonctionnaires ? Vous avez formulé cette affirmation au gré de votre imagination. Ce n'est pas eux qui décident des choix techniques et financiers de la Commune..

Nous ne voyons pas à quoi vous faites référence, nous pensons qu'il s'agit certainement de propos involontairement nuisibles.

Vous dites que notre intention est louable, nous vous remercions de cette remarque. Effectivement, nous mettons bénévolement notre énergie au service des habitants comme les autres associations. Par contre, vous n'hésitez pas à nous opposer à celles-ci, en prenant encore l'initiative d'écrire que nous les insultons. Les adhérents que nous représentons, ainsi que tous les Urbisylvains apprécieront et sauront juger vos propos. D'autant que bon nombre d'entre eux font partie du tissu associatif de votre Commune, que cela soit culturel, sportif...

Troisième sujet qui aura mérite d'avoir attiré notre attention, à la fin du troisième paragraphe vous évoquez la diffamation. Nous n'avons même pas besoin de contester ce qui nous semble être une énormité, car si c'était le cas nous sommes persuadés que vous auriez fait votre « devoir » et contacté la justice. Nous pensons qu'il ne faut pas inverser trop souvent les rôles, nous en avons la preuve dans les deux paragraphes précédents

Nous vous rappelons que dire la vérité n'est pas diffamer, surtout si cela est fait pour le bien communautaire.

Nous croyons pouvoir rêver à de meilleurs jours quand vous dites « *un débat serein et constructif pourrait s'instaurer* » Depuis deux ans tant d'espoir réduit à néant par des paroles non suivies d'actes. Vous en faites une affaire personnelle et vous refusez obstinément de comprendre les nuisances de certains de vos administrés et néanmoins électeurs potentiels sous prétexte que pour vous tous nos adhérents sont des nombrilistes exacerbés.

Vous dites qu'une option est ouverte, nous la saisissons et attendons votre prompt appel téléphonique afin de se rencontrer très prochainement pour renouer ce contact constructif.

Encore cette année, le nombre et le soutien de nos adhérents nous encouragent. Permettez-nous enfin de vous remercier, vous nous donnez l'envie de continuer d'exister (pour le bien de la commune que nous aimons aussi) .

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, en notre dévouement pour le bien vivre dans notre commune.

Le Conseil d'Administration de BVVB